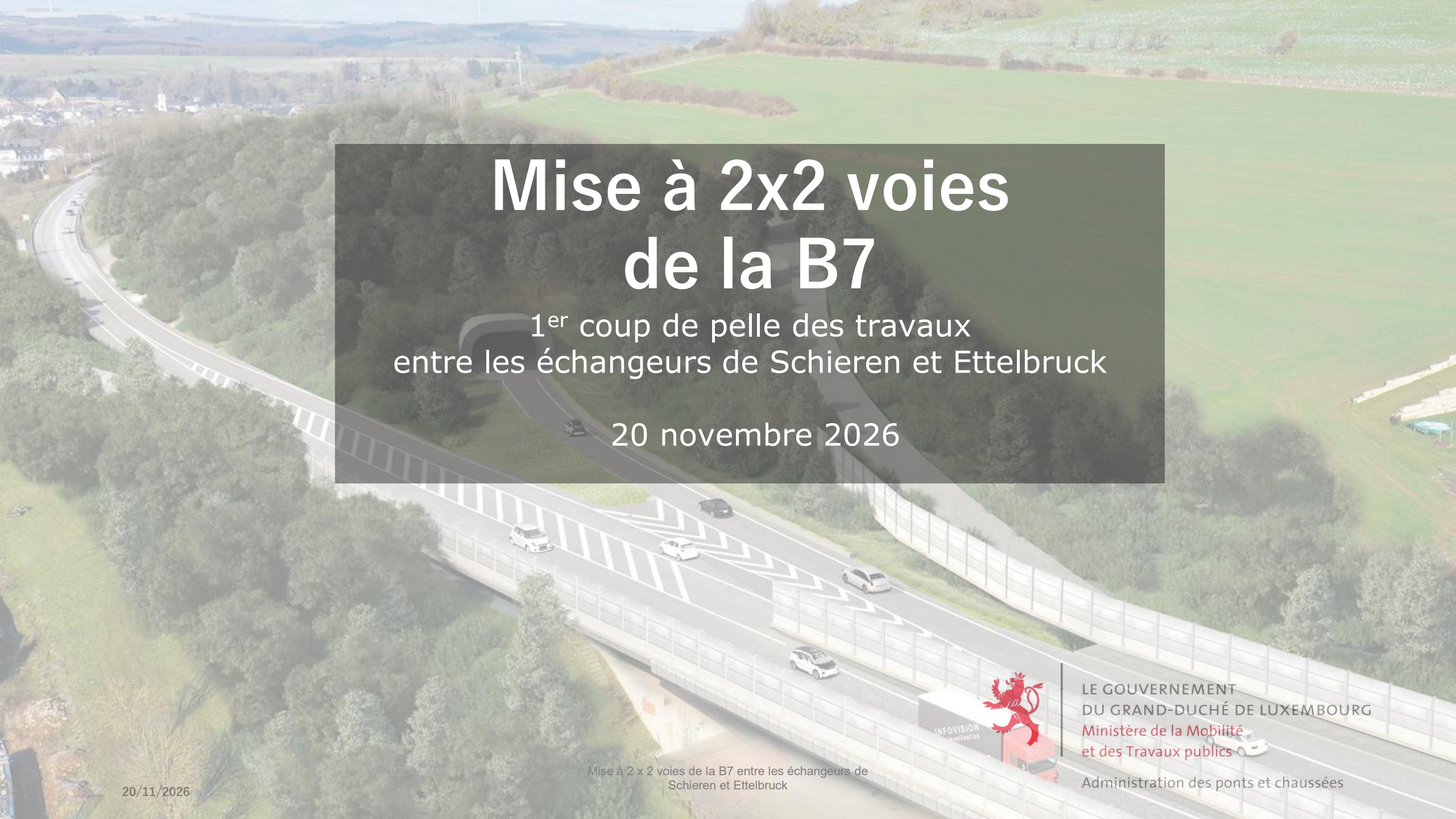
Mise à 2x2 voies de la B7

1er coup de pelle des travaux entre les échangeurs de Schieren et Ettelbruck

20 novembre 2026



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Administration des ponts et chaussées

Descriptif du projet

Le projet vise la mise à 2x2 voies de la B7 entre le viaduc de Colmar-Berg et l'échangeur d'Ettelbruck sur une longueur d'environ 2 km, tout en assurant la mise en conformité de l'infrastructure existante et la continuité avec le profil type de l'autoroute A7. Il s'agit notamment de renforcer la sécurité routière (par une séparation des sens de circulation et la suppression des zones de rabattement accidentogènes et de fluidifier le trafic sur cet axe.

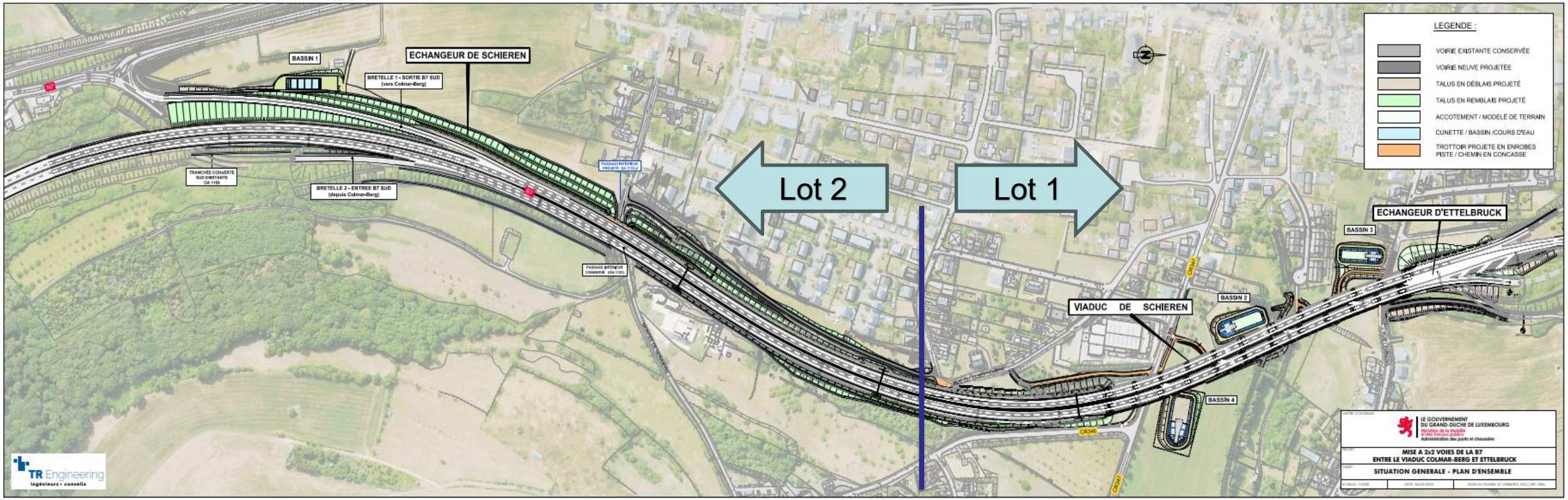
En effet, le contournement, inauguré en 1993, est depuis longtemps saturé. Chaque jour, des files interminables se forment à la sortie de l'A7 en direction du Nord et à l'entrée d'Ettelbruck, où les automobilistes perdent temps et patience. L'élargissement à quatre voies est considéré comme indispensable pour absorber le trafic croissant et sécuriser cet axe majeur.

L'élargissement de la plate-forme routière a été retenu du côté ouest après analyse des contraintes du site. Bien qu'un élargissement côté est ait initialement été privilégié, la découverte d'un important site archéologique comprenant les vestiges d'une villa romaine, les contraintes géotechniques liées au talus existant ainsi que la proximité de la tranchée couverte et de la bretelle d'accès de Schieren ont conduit à écarter cette option.

L'élargissement côté ouest constitue dès lors la solution la plus adaptée sur les plans technique, environnemental et fonctionnel. Sa mise en œuvre nécessite toutefois la réalisation d'importants travaux de terrassement, accompagnés de remblais et d'écrans antibruit destinés à protéger les zones habitées riveraines.

La construction du projet est réalisée en deux lots. Les travaux sont commencés avec le lot 1, qui concerne principalement le viaduc de Schieren.

Vue d’ensemble du projet



Données techniques

- Longueur totale: ca. 2.000 m (réparti sur 2 lots)
- Largeur du gabarit routier (section courante): 22,50m (largeur existante 10,80m)
- Nombre d'ouvrages d'art: 2 (Viaduc de Schieren, Montée de Nommern)
- Bassins de rétention: 4 (dont 1 existant restant en service)
- Longueur murs anti bruit: ca 2.700m
- Surface murs anti-bruit: ca 9.360m2 (surface existante 2.830m2)
- Mesure compensatoire (CEF) hors talus : 11.000 m2
- Durée des travaux environ 4 ans

Dédoublement du viaduc de Schieren



Avant



Après

Dédoublement du viaduc de Schieren

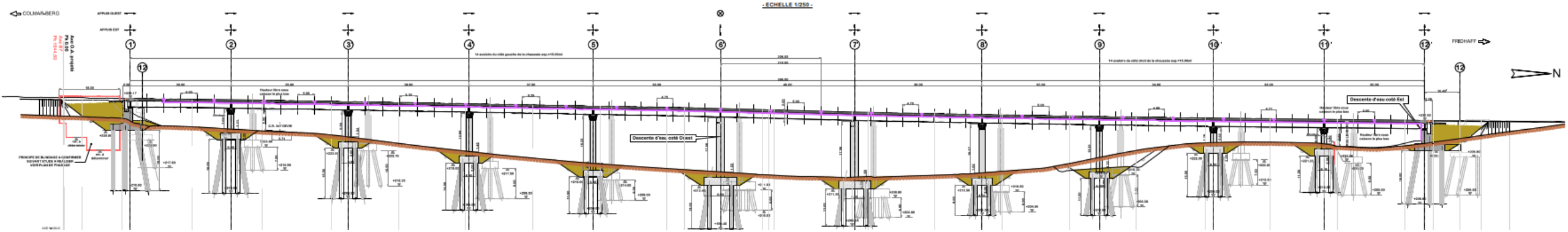


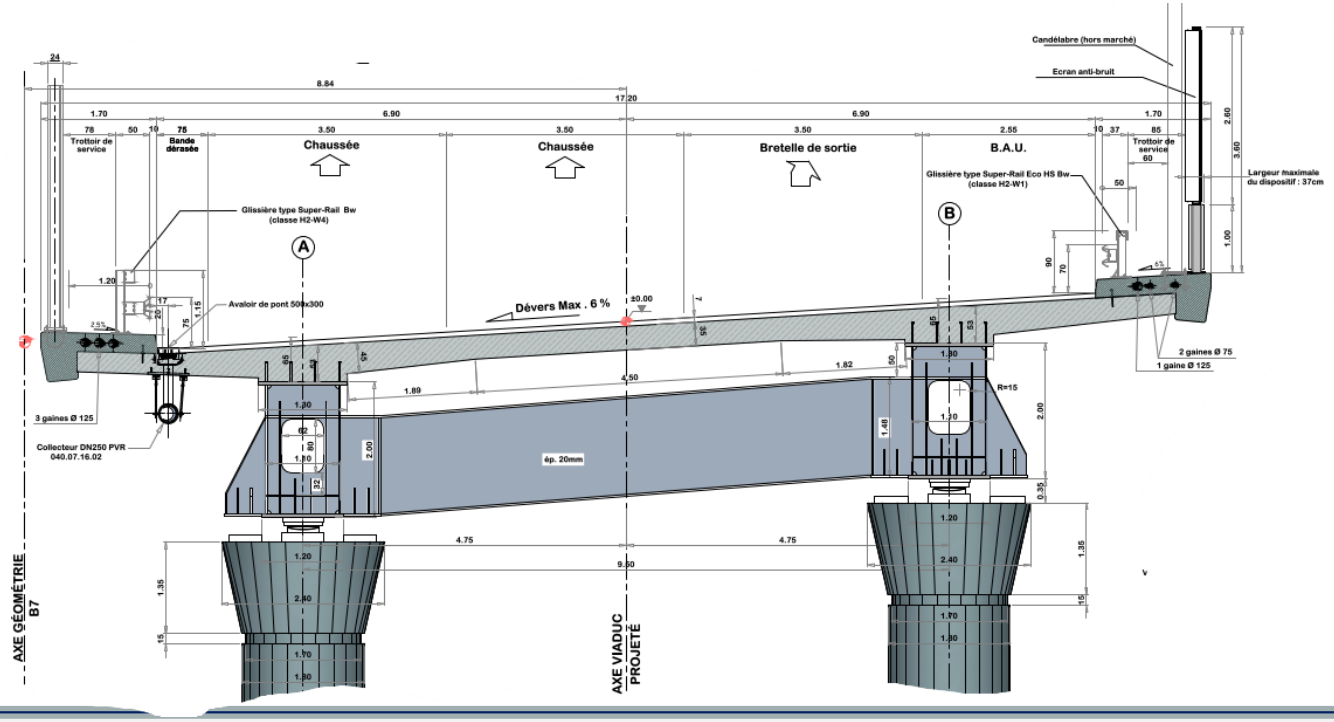
Avant



Après

Dédoublement du viaduc de Schieren





Architecture similaire à l'OA existant pour assurer une intégration fluide dans le tissu urbain.

Longueur : 386m

Largeur tablier mixte :17,20m

Section caisson H:2,0m L:1,10m

Diamètre des piles : 2,40m / 1,80m

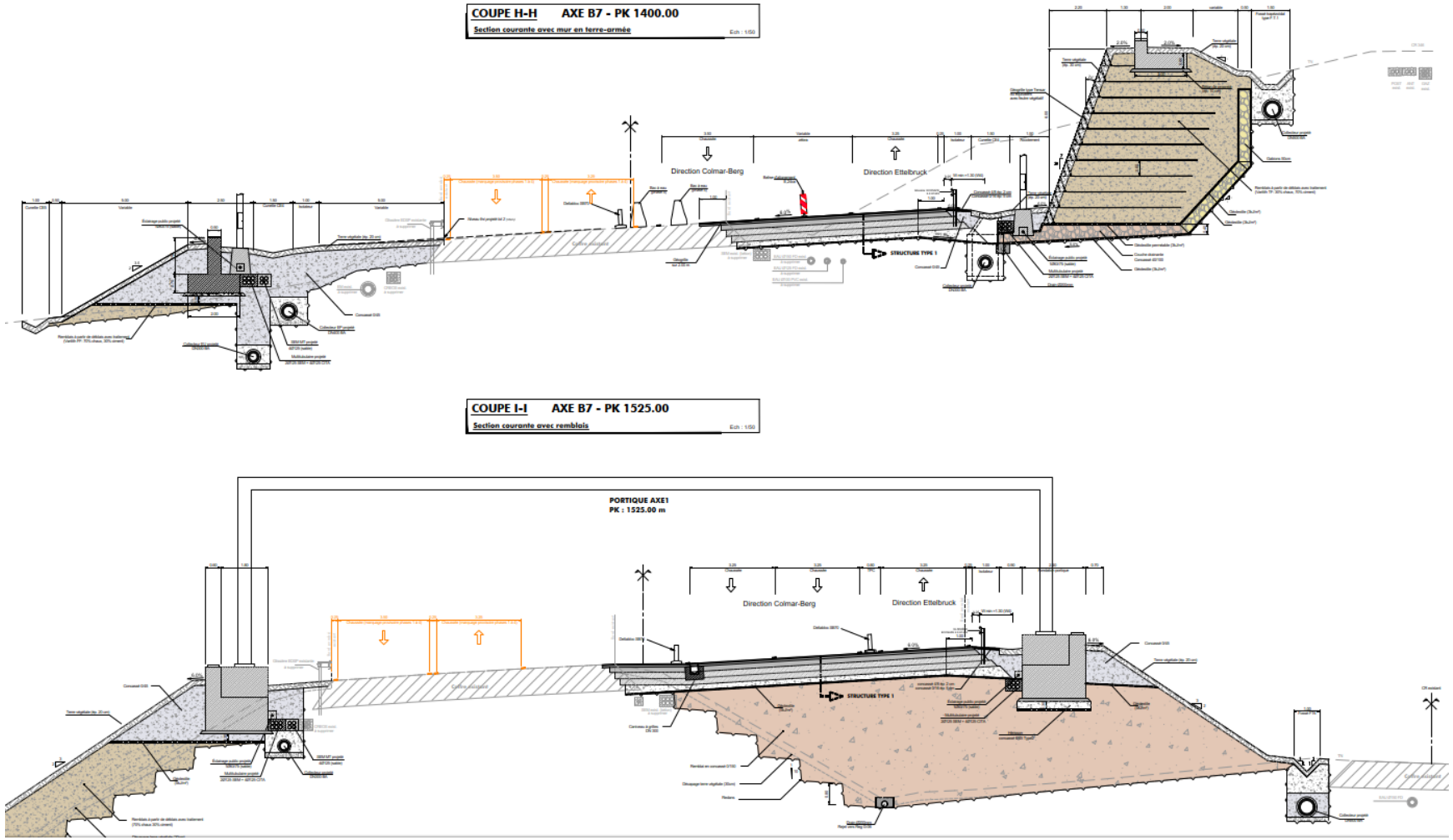
Hauteur piles en béton armé: 6m à 18m

11 travées de 30m à 40m

Poids Charpente: 1400 tonnes

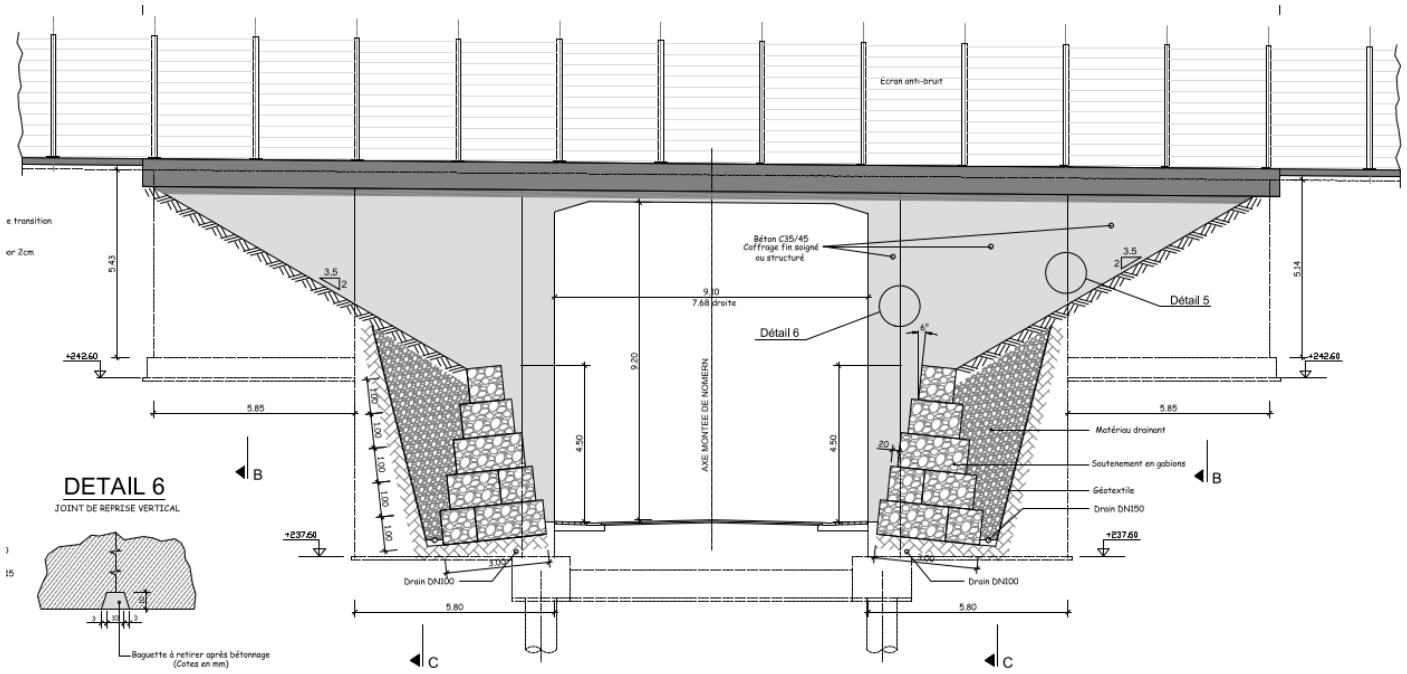
Écran de protection avec h = 3,60m

Elargissement de la section courante



Prolongation de l’ouvrage Montée de Nommern

Maintien du gabarit actuel
Structure en béton armée
Similaire à l’existant

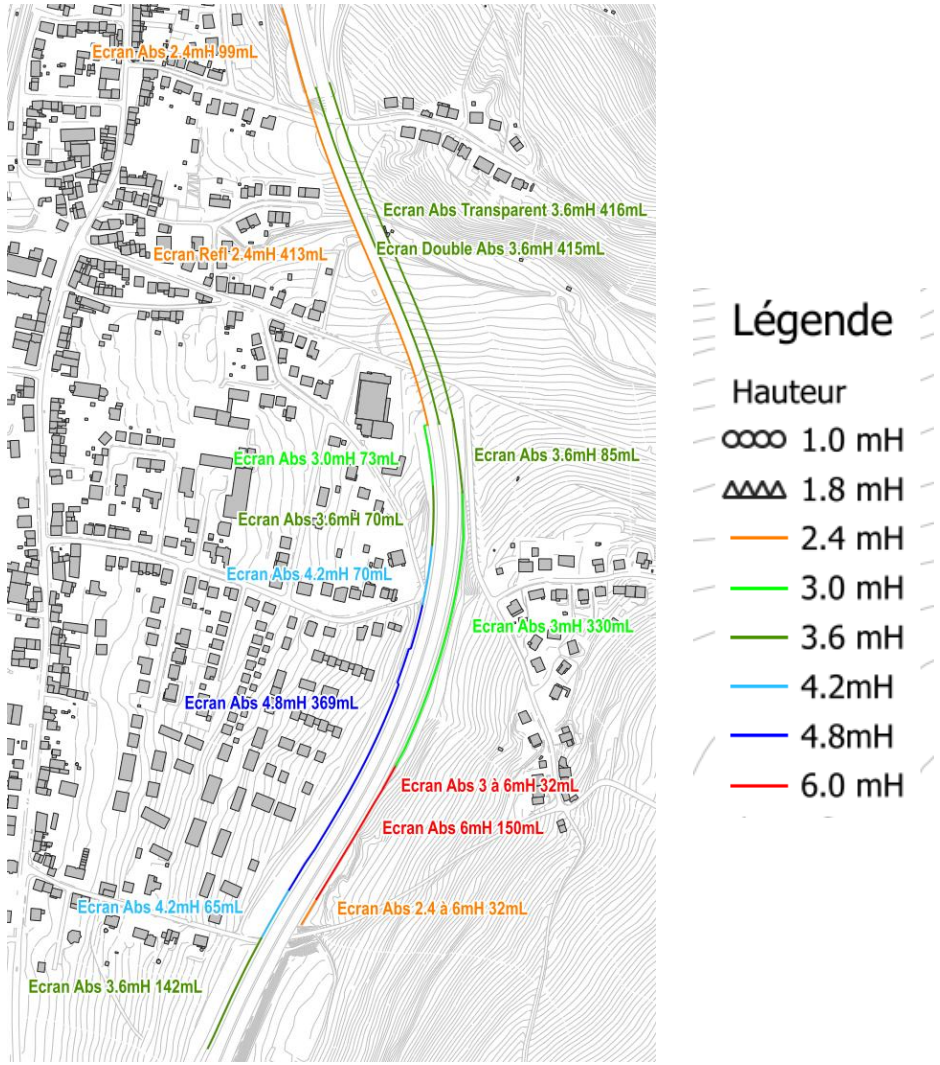


Mesures acoustiques

Surfaces des protections acoustiques

Situation actuelle	
Sur le viaduc	1980 m²
En amont et en aval du viaduc	850 m²

Situation projetée optimisée V4	
Sur les viaducs	3980 m²
En amont et en aval des viaducs	5385 m²



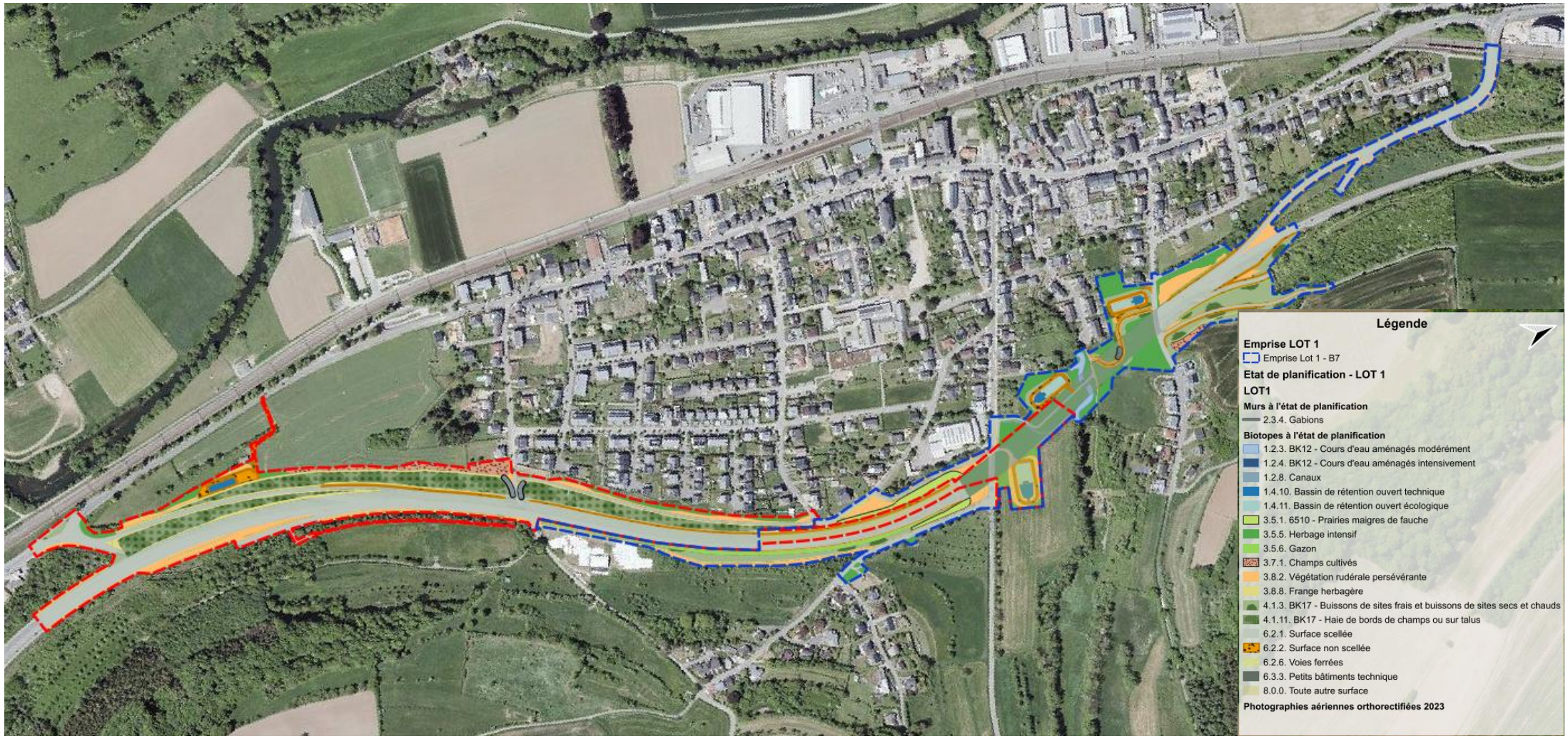
Fouilles archéologiques



Le tracé retenu a été optimisé afin de minimiser l'impact sur le site archéologique, en particulier dans la zone située à l'Est de la B7.

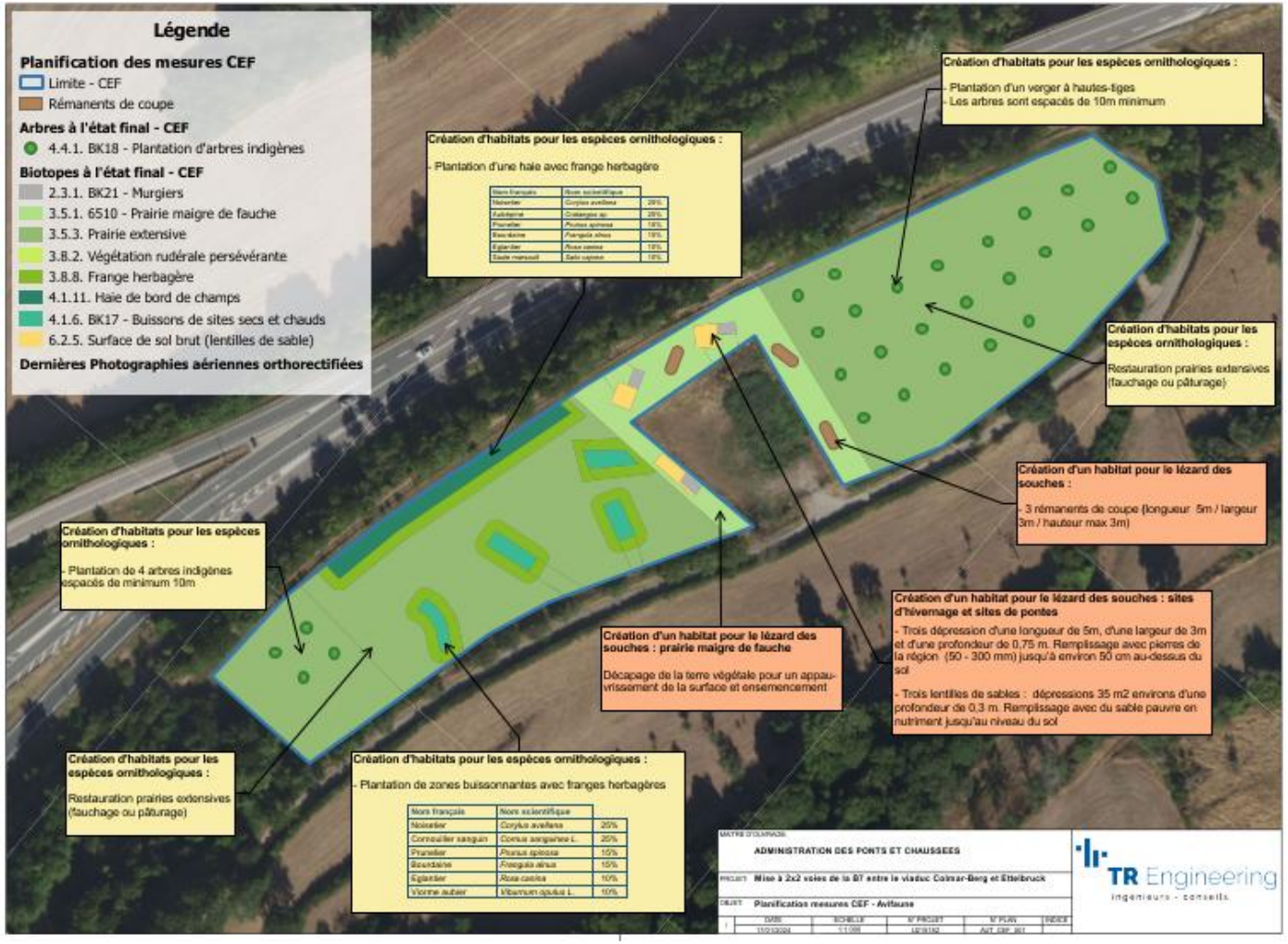
Zone potentielle restant à fouiller, démarrage courant novembre 2026

Environnement



Aménagement finale

Environnement

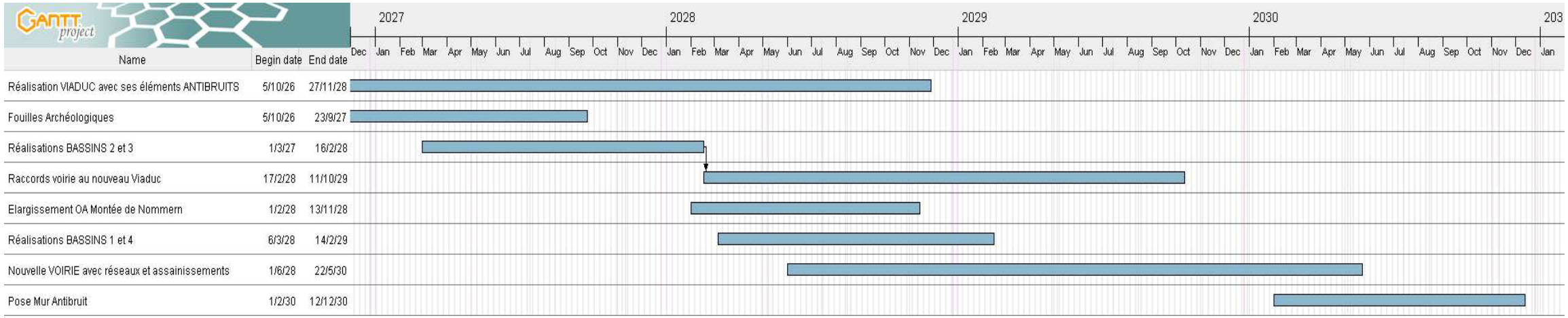


Mesures compensatoires effctuées courant 2026

Réalisation d'aménagment en faveur de faune:

- Lézard des souches (*Lacerta agilis*)
- Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*)
- Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*)
- Fauvette grisette (*Sylvia communis*)
- Fauvette babillarde (*Sylvia curruca*)
- Milan royal (*Milvus milvus*)
- Rougequeue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*)
- Pic vert (*Picus viridis*)
- Groupe d'oiseaux de proie

Planning


GANTT project
2027
2028
2029
2030
203
Dec Jan Feb Mar Apr May Jun Jul Aug Sep Oct Nov Dec Jan Feb Mar Apr May Jun Jul Aug Sep Oct Nov Dec Jan Feb Mar Apr May Jun Jul Aug Sep Oct Nov Dec Jan Feb Mar Apr May Jun Jul Aug Sep Oct Nov Dec Jan Feb Mar Apr May Jun Jul Aug Sep Oct Nov Dec Jan
Name
Begin date
End date
Réalisation VIADUC avec ses éléments ANTIBRUITS 5/10/26 27/11/28
Fouilles Archéologiques 5/10/26 23/9/27
Réalisations BASSINS 2 et 3 1/3/27 16/2/28
Raccords voirie au nouveau Viaduc 17/2/28 11/10/29
Elargissement OA Montée de Nommern 1/2/28 13/11/28
Réalisations BASSINS 1 et 4 6/3/28 14/2/29
Nouvelle VOIRIE avec réseaux et assainissements 1/6/28 22/5/30
Pose Mur Antibruit 1/2/30 12/12/30

Budget

- Loi du 6 août 2021 portant sur l'étude, les travaux de construction d'élargissement de la B7 et des adaptations des ouvrage d'art, les mesures pour la mobilité durable, les mesures compensatoires ainsi que les dispositifs de protection contre le bruit.

- Les dépenses engagées d'un montant de 57.500.000 € (indice 845.51 au 1er octobre 2020) sont imputables à charge des crédits du Fonds des Routes.

- Les travaux sont déclarés d'utilité public.

- Le montant suite à l'adaptation du coût du projet de loi à l'indice des prix de construction actuel est de 79.215.000 € (indice 1195.69 au 1er avril 2026).



Mise à 2 x 2 voies de la B7 entre les échangeurs de Schieren et Ettelbruck

20/11/2026

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Administration des ponts et chaussées